

Chers Rosnéens, pensez à

CRÉER VOTRE ESPACE CITOYEN









L'Espace Citoyen vous permettra 24 h/24 et 7 j/7 d'effectuer vos démarches :

inscriptions petite-enfance et réservations périscolaires mais également vos démarches liées à l'état civil et aux élections, vos signalements liés aux espaces publics, vos demandes de réservations de salles, vos prises de rendez-vous avec le service droits des sols, et de nombreux autres services que vous pourrez découvrir.

Exemple:



Sur cet *Espace Citoyen* comme lors de vos visites dans nos services, les agents communaux sont à votre disposition pour vous accompagner. Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à les contacter par courriel à gru@rosnysousbois.fr.

Ce livret à été conçu pour vous guider à travers les grandes étapes de mise en route de votre compte *Espace Citoyen*.

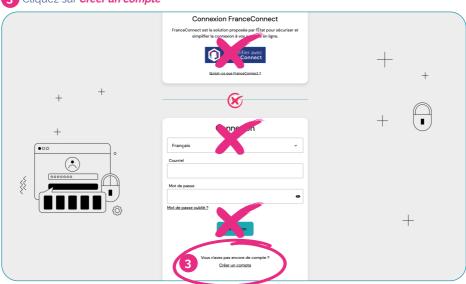
- 1. Ouvrir un compte.
- 2. Créer son espace personnel.
- 3. Déclarer sa famille.
- 4. Réaliser une 1^{re} inscription.
- 1 Rendez-vous sur le site rosnysousbois.fr et cliquez sur Mes démarches



CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL



3 Cliquez sur Créer un compte



4 Remplissez le formulaire et cliquez sur créer un compte



Veillez à ce que votre mot de passe soit conforme à la sécurité renforcée

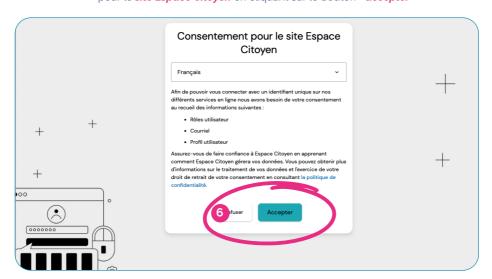


5 Cliquez sur le lien de validation reçu par courriel..





6 Veuillez valider votre consentement pour le site Espace Citoyen en cliquant sur le bouton «accepter»



7 Vous pouvez maintenant cliquer sur «Se Connecter»

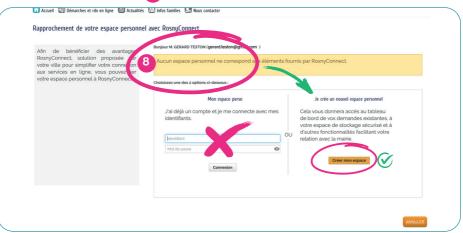




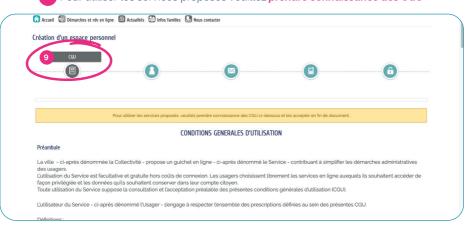
CRÉER VOTRE ESPACE PERSONNEL

Afin de bénéficier des avantages **RosnyConnect** et de **simplifier la connexion** aux services en ligne de votre ville :

8 Créez votre espace personnel

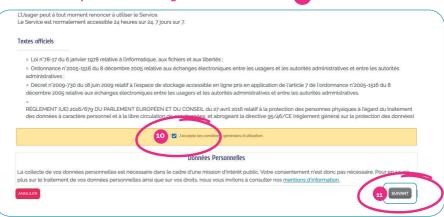


9 Pour utiliser les services proposés veuillez *prendre connaissance des CGU*

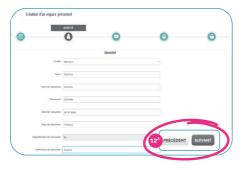




10 les accepter en fin de document en cochant la case
«J'accepte les conditions générales d'utilisation.» 11 Passez à suivant



Complétez *chaque étape* du formulaire et *validez*.



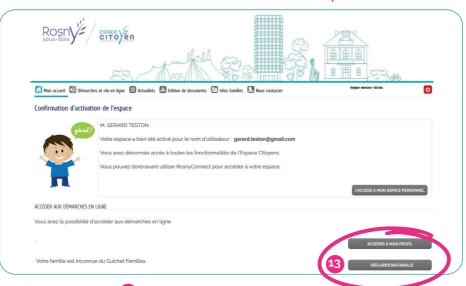




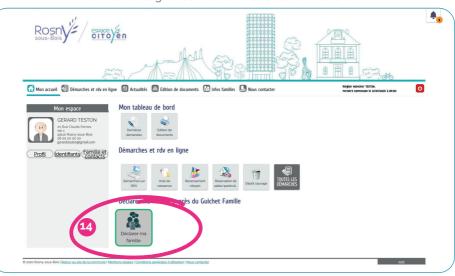




13 Vous souhaitez faire une demande de place en crèche, inscrire votre enfant en école maternelle ou élémentaire de la Ville, vous inscrire à des activités municipales payantes de la fan, du conservatoire, alors « déclarez votre famille ».

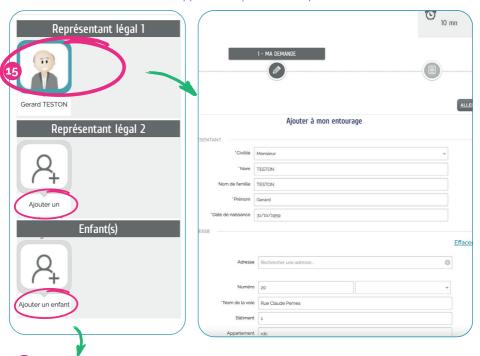


14 Cliquer sur l'icône « Déclarer ma famille » afin de renseigner les informations concernant celle-ci.

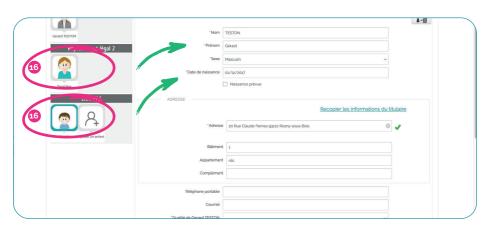




Renseignez les informations du *représentant légal 1* (si elles n'apparaissent pas automatiquement).



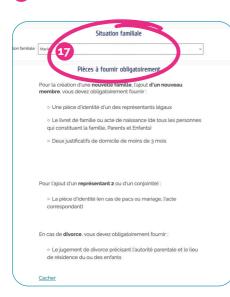
16 Ajouter les informations du représentant légal 2 et de chaque enfant.

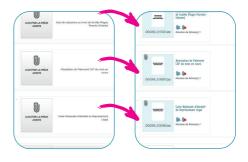






vous devez maintenant ajouter les documents demandés.





Vos documents doivent respecter les indications de format et de taille de fichier.



19 Vos enregistrements terminés, *un récapitulatif* vous permet de *contrôler toutes les informations* que vous vous apprêtez à nous fournir.





20 Après vous être assuré que tout est exact, cliquez sur valider.

TITULAIRE DU COMPTE

Bätiment 1. Appt rd



21 Votre demande est enregistrée, et vous recevrez un accusé de réception par courriel.

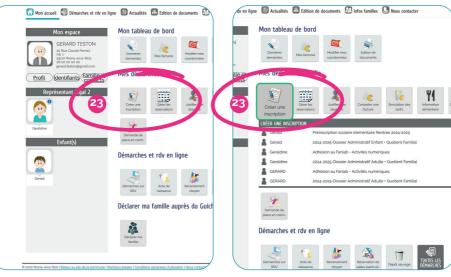


Les services municipaux vérifient la validité des données et documents fournis. Si tout est en ordre, votre demande est acceptée et vous recevrez un courriel de confirmation.

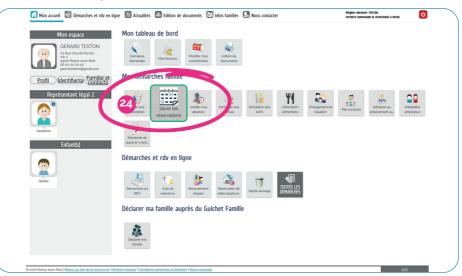




23 Cliquez sur l'icône de votre choix, par exemple créer une inscription.



La réservation des services est une nécessité pour être en règle auprès de l'administration. C'est un moyen d'assurer une parfaite transparence concernant la facturation, ainsi que de faciliter toute procédure de réclamation ou d'assistance.





Hôtel de Ville de Rosny-sous-Bois

20, rue Claude-Pernès 93110 Rosny-sous-Bois 01 49 35 37 00

www.rosnysousbois.fr



